



Fiche outils n°6 : Mettre en place des partenariats

Vous mettez en place des organisations sportives compétitives ou de loisirs et vous souhaitez intégrer OËKA la Tribu pour faire vivre la communauté des sports de pagaie ?

Dans cette fiche outils, nous vous donnons des clés pour nouer des partenariats aux couleurs d'OËKA, afin de rassembler celles et ceux qui veulent partager ses valeurs et suivre nos athlètes.

Pourquoi mettre en place un partenariat ?

- Répondre à des objectifs communs, partagés par le club et le futur partenaire
- Mutualiser les ressources techniques, humaines, financières (Ex : CABP x FFCK pour les équipes de France)
- Attirer un public plus large ou complémentaire sur des activités loisirs/touristiques, et promouvoir les activités club
- Bénéficier de l'image et des valeurs de la structure partenaire
- Développer son réseau professionnel/associatif pour accroître son activité

Avec qui ?

- Les collectivités territoriales (municipalité, intercommunalité, conseil départemental, conseil régional)
- Les offices des sports, les CDOS et CROS
- Les structures labellisées Terre de jeux : [Label Terre de Jeux 2024 : la liste des labellisés - Paris 2024](#)
- Les établissements scolaires labellisés « génération 2024 » en lien avec l'UNSS et l'USEP de votre territoire (Carte : [Établissements labellisés "génération 2024" — Éducation Nationale - Accueil \(education.gouv.fr\)](#))
- Des associations locales (culturelle, sportive...)
- Des entreprises privées locales, agences régionales/départementales (CA, MAïF, EDF), des bases nautiques de loisirs

Point sur la méthode :

1. **Formaliser les objectifs** au regard du projet de ma structure et des besoins identifiés. Mes objectifs doivent être complémentaires aux objectifs des partenaires cibles (par exemple : augmentation du public touché, sensibilisation des publics, renouvellement matériel, animation du territoire, montée en compétence de mes équipes, promotion de mon activité, mise en relation et développement du réseau, financement d'un projet ...)
2. **Définir les modalités** de l'action de partenariat envisagée au regard du projet mené (intervention/animation au profit du partenaire, soutien financier, soutien opérationnel, co-construction d'un projet, distribution de goodies OËKA auprès du partenaire, invitation du partenaire à des temps de multiplex/de diffusion des épreuves olympiques, accueil du partenaire pour une sortie découverte, une sortie « dépollution » des cours d'eaux, etc.).
3. **Rechercher les entreprises et structures** défendant des valeurs en cohérence avec celles de votre association : respect et protection de l'environnement, performance, accessibilité aux sports de pagaie pour tous (QPV/ZRR), etc.
4. **Prendre contact** avec la structure ou les structures ciblées.
5. **Présenter le projet de l'association et l'action envisagée en soulignant l'intérêt** pour la structure de s'investir dans ce partenariat (participer à l'animation du territoire, permettre la célébration des JOP et des athlètes, renforcer l'ancrage de l'entreprise dans le territoire, etc.)
6. **Organiser une rencontre** entre partenaires afin de formaliser le partenariat à travers une convention de partenariat.
7. **Définir des critères d'évaluation** et prévoir des temps d'échanges pour envisager les adaptations éventuelles.
8. **Faire le bilan de l'action** et **entretenir la relation partenariale** celle-ci doit s'inscrire dans une relation de proximité, de valeur commune et dans la durée.

Les outils à votre disposition :

- [Plaquette de présentation OËKA](#)
- [Boîte à outils OËKA](#)
- [Dossier de partenariat personnalisable](#)



Contact

L'équipe du service aux structures se tient à votre disposition pour échanger accompagnement@ffck.org et le service communication pour vous aider à personnaliser votre évènement avec Oëka à communication@ffck.org.